31. 7. 12 iamque uerrutis et missilibus aliis, utrimque semet eminus lacessentes, ad conferendas coiere minaciter manus, et scutis in testudinum formam coagmentatis, pes cum pede conlatus est.

missilibus Gardthausen || *similibus* V. — *utrinque* EA || *utrumque* V. — *coiere* A || *coire* V.

La leçon de V *similibus* paraît correcte ; cf. 22. 4. 10 cum cocis similibusque aliis, 26. 10. 17 ut pisces manibus colligerent et similia.

utrumque et *coire* de V sont défendables (*coire* infinitif historique comme 27. 10. 13 *coire* V || *coiere* A ; cf. Pighi, *Nuovi Studi Ammianei*, Milan, 1936, p. 123, n. 1).

31. 11. 4 ; cf. 28. 3. 6 ... uesperaque incedente, Gothorum uastatorios cuneos prope flumen Hebrum subito uisos, paulisper opertus aggeribus et frutectis, obscura nocte suspensis passibus consopitos adgressus est...

Günther corrige en *consopitos* le *conpositos* de V ; *incompositos* Lindenbrog. — *compositos* pour *consopitos* serait une transposition de lettres dans la manière de V ; cf. *Classica et Mediaeualia*, 10, 1949, p. 185, sur 19. 9. 9. Cependant, *conpositos* paraît défendable ; cf. 31. 3. 6 praetermissis quos uiderant in quietem tamquam nullo obstante compositis, Verg., *Aen.* 1. 249 placida compostus pace quiescit, Quint. 11. 2. 5 nec uigilantibus sed etiam quiete compositis.

A 28. 3. 6 reuiuiscerent prouinciarum turbines consopiti (Valesius || *conpositi* V), Valesius note : « Vel numerus ipse quem in clausulis seruare solet Marcellinus, admonet sic scribendum esse », et il renvoie à *reuiuiscerent prouinciarum turbines consopiti*, 27. 5. 1 internarumque dissensionum materia consopita (EAG : *consepita* (*-so-*m3 V) ; ajouter 22. 5. 3 discordiis consopitis (EBG : *consortitis* V *corr.* m3), 25. 8. 4 sopitis belli turbinibus. Néanmoins, *túrbines conpósiti* semble une clausule possible ; voir Blomgren, *De Sermone Ammiani Marcellini Quaestiones Variae*, Index s. v. Cursus ; et cf. Verg., *Ecl.* 3. 108 componere lites, Tac., *Hist.* 4. 50 discordias componit.

E. L. B. Meurig Davies.

V

UN SCRUPULE SUR L'ORDRE DES MOTS

PAR J. Marouzeau
Professeur honoraire à la Sorbonne

Sommaire. — *Se référant aux conclusions de ses trois volumes sur l'ordre des mots, l'auteur croit devoir reconsidérer l'explication psychologique qu'il a propo-*

sée pour le mécanisme de l'inversion et de la disjonction. Les facteurs « attente » et « surprise » qu'il a invoqués ne lui paraissent pas pouvoir rendre compte de faits connexes observés dans des langues vivantes, et il se déclare se résigner provisoirement à un « non liquet ».

Tout est-il dit sur l'ordre des mots? Au cours de trois volumes et de nombreux articles publiés pendant une longue période de recherches, je me suis appliqué à observer les faits, à reconnaître des lois ou des tendances, et, dans un chapitre conclusif (*L'ordre des mots*, t. III, p. 191-197), j'ai tenté de dégager quelques vues générales en risquant des essais d'explication. A me relire après un intervalle, je ne trouve guère à modifier la présentation des faits, mais j'aurais des scrupules à formuler pour ce qui regarde certaines interprétations.

Reprenant point par point les termes de ma conclusion générale, je laisserais subsister sans changement les chefs d'explication suivants :

— obéissance, complaisante ou contrariée, à une tradition, par exemple celle qui, héritée de l'indo-européen, attribue dans l'énoncé la place seconde aux mots enclitiques ou accessoires (conjonctions et relatifs) ;

— tendance du latin à pratiquer la dissociation de termes unis par un rapport structurel ou syntaxique (cas de la tmèse, des incises et parenthèses, et surtout de la disjonction proprement dite ou hyperbate) ;

— dans la phrase, attribution de la place initiale au terme qui a valeur soit d'appel ou d'amorce (cas du mot-titre), soit de réponse à un énoncé introducteur (valeur conclusive du verbe initial) ;

— dans le groupe, antéposition du terme dont l'énoncé se présente naturellement à l'esprit (cas de l'épithète banale) et aussi, par voie de conséquence, du terme qui exprime une réaction spontanée de la sensibilité (cas de l'épithète affective) ; inversement, postposition du terme dont l'énoncé demande réflexion ou, du moins, intervention de l'esprit (cas de l'épithète rare, recherchée, et en particulier du déterminatif à valeur intellective).

Mais une considération me paraît requérir un nouvel examen ; c'est celle de l'ordre conditionnant une mise en relief.

Les faits eux-mêmes sont connus, et leur signification est, à mon avis, hors de doute. Ils sont justiciables de deux procédés : inversion et disjonction.

Est mis en relief par inversion :

1) le verbe antéposé à un pronom personnel sujet (*ego scio* = je sais ; *scio ego* = je ne suis pas sans savoir ; j'affirme savoir) ;

2) le verbe attributif antéposé à son attribut, adjectif ou participe (*uicti sunt* = ils sont vaincus ; *sunt uicti* = ils sont réellement vaincus).

3) l'adjectif déterminatif antéposé à son substantif (*homo Romanus* = un homme de nationalité romaine, *Romanus homo* = un homme qui a la qualité éminente de Romain).

4) est mis en relief par disjonction un adjectif, quel qu'il soit, antéposé à son substantif, mais séparé de lui par un corps étranger (*magnus — eum — dolor inuasit* = c'est une grande douleur qui s'est emparée de lui).

Pour expliquer la mise en relief réalisée par ces deux procédés, j'ai cru pouvoir faire appel à deux facteurs psychologiques : la surprise et l'attente.

L'inversion créerait un effet de surprise, en faisant figurer un mot à une place où on ne l'attend pas normalement, à peu près comme si au cinéma on fait apparaître en gros plan la main d'un personnage avant le reste de sa personne.

La disjonction, à l'inverse, qui nous dérobe un instant l'énoncé d'un terme nécessaire à l'intelligibilité, nous oblige, par exemple, à fixer notre attention sur un adjectif tenu en suspens jusqu'au moment où, l'élément disjonctif ayant été interposé, le substantif attendu vient enfin compléter l'énoncé ; l'adjectif, demeurant ainsi pendant un temps présent à l'esprit de l'auditeur, jouerait de ce fait un rôle éminent dans la perception globale et bénéficierait par là même d'une mise en relief.

Malheureusement, ce sont là vues de l'esprit, auxquelles j'ai vainement cherché confirmation dans des langues modernes, sur lesquelles nous sommes en état de pratiquer l'expérimentation.

Le français connaît exceptionnellement l'inversion, dans des types d'énoncé très divers : « A peine *avions-nous* fini ; Quand *reviendra le temps des cerises* ; *De la chute des rois* funeste avant-coureur ; Une robe blanche et deux *blanches mains*... » En aucun cas, il n'en résulte une mise en relief.

L'allemand pratique abondamment l'inversion, soit par nécessité : Er *ist gekommen* | Ich glaube dass er *gekommen ist*, soit par choix : *Den Mann habe ich gesehen.* Dans le premier cas, aucune apparence de mise en relief. Dans le second cas, on pourrait croire que l'inversion conduit à accentuer le terme antéposé *Den Mann.* Il n'en est rien. C'est une question d'accentuation, et l'énoncé a même valeur si dans l'ordre premier on accentue convenablement le terme en question : Ich habe *den Mann* gesehen.

L'allemand connaît, d'autre part, un procédé de disjonction particulièrement original, éventuellement compliqué d'inversion ; c'est celui qui s'applique aux verbes composés à l'aide d'une particule séparable ; type : Er bemühte sich die Lage *aus* — zu — *setzen* (*aussetzen*), ou : Er *setzte* — unermüdlich — *fort* (*fortsetzen*). Dans ce dernier cas, la disjonction

a un résultat singulier : celui de laisser le sens en suspens, souvent pendant une durée notable, et de ne le fixer qu'au moment où sera énoncé le préverbe différé ; ainsi dans cette phrase que j'emprunte à la préface d'un ouvrage de W. von Wartburg : « Dies *schloss* — für jetzt eine Neuredaktion, die ja früher oder später kommen muss, und für die das gesamte Material geordnet vorliegt, völlig — *aus* », le sens de *schloss* reste incertain (idée de fermeture ou d'ouverture?) jusqu'à l'énoncé du *aus* final qui nous détermine pour le sens de « exclure ». Dans ce cas comme dans les précédents, il ne résulte aucune mise en relief pour le verbe *schloss* du fait que nous en devons garder l'énoncé présent à l'esprit pendant un temps assez long.

La disjonction n'est pas tout à fait étrangère au français. En voici trois exemples, trouvés après pas mal de recherches ; deux entre adjectif et substantif :

> De force il m'a planté
> Un *coude* — dans le creux de l'estomac — *terrible*.
>
> (La Fontaine, *Ragotin.*)

> Des *fameux* — eux aussi — *gens* de sac et de main.
>
> (H. Pourrat, *Dans l'herbe des trois vallées.*)

et un troisième entre les termes d'une locution prépositive :

> Je ne me ferai point porter à l'ambulance...
> Je n'irai point, *de peur* — infirmière adorable !
> En m'en allant guéri, — *de sortir* incurable.
>
> (Inédit de Hugo, cité par H. Guillemin.)

Dans les trois cas, il y a une étrangeté d'expression sans doute voulue, mais pas trace de mise en relief par disjonction. Pas plus que dans cette phrase de Racine, où sont pourtant combinées inversion et disjonction :

> *Du temple* —, orné partout de festons magnifiques,
> Le peuple saint en foule inondait — *les portiques*.

Enfin, même en restant dans le domaine du latin, que faire des constructions rompues du type de la tmèse : *de*-me-*hortatur*, *postea*-uero-*quam*, *quotus*-enim-*quisque*, *per*-ego-te-*omnes deos* oro, dans lesquelles aucun effet de mise en relief ne peut être décelé? Pourquoi la disjonction n'est-elle efficace que dans le cas de l'épithète? Il y a là une inconséquence pour laquelle j'avoue n'avoir pas aujourd'hui d'explication à proposer, et sur laquelle j'appelle l'attention des chercheurs.

J. MAROUZEAU.